Lettre Flash

N° 33

15 avril 2021

SNESUP FSU

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 15 AVRIL 2021

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2021 : LE SNESUP-FSU EXIGE UN VÉRITABLE PLAN D'URGENCE

Dans l'ESR, comme dans beaucoup d'autres secteurs d'activité, l'insuffisance persistante des moyens, le développement de la précarité et la mise en œuvre obstinée de réformes inacceptables, le mépris affiché des personnels, des représentant·es des personnels et des organisations syndicales à tous les niveaux ne laissent que peu de place aux valeurs du service public de l'ESR que nous voulons défendre. L'incompétence gouvernementale en matière de politique sanitaire du gouvernement ne permettra pas, sans inflexion perceptible, d'appréhender avec optimisme la prochaine rentrée universitaire. Les attaques répétées contre les libertés académiques, nos statuts et les instances de représentation, les dérives autoritaires et les insinuations idéologiques traduisent la volonté gouvernementale de "mettre au pas" le monde universitaire. La publication à marche forcée des décrets d'application de la LPR, qui vont accroître la précarité tout en accentuant le déclin de la recherche publique en France, révèle une fois de plus le complet décalage entre les priorités du MESRI et les besoins urgents des personnels, des étudiant·es, et plus généralement de la population.

C'est avec colère que nous entendons le MESRI affirmer que la situation est sous contrôle, que les universités sont restées ouvertes, que l'engagement des personnels – qui attendent toujours la vaccination ! – a été à la hauteur de la crise et qu'aucun décrochage des étudiant·es, en termes de réussite ou de présence aux examens ne serait à relever ! Pas de clusters, pas d'échec ni de précarité étudiante, pas de problèmes on vous dit, circulez, il n'y aurait rien à voir…

La réalité est pourtant tout autre. Et nous sommes les mieux placé·es pour nous en rendre compte au quotidien. Le décrochage lié à l'enseignement distanciel est réel, notamment en licence, les conditions matérielles du distanciel sont encore insuffisantes. Examens reportés d'un mois, vacances universitaires non-alignées sur les vacances scolaires et refus d'autorisation spéciale d'absence pour garde d'enfants, prolongation des contrats doctoraux et de recherche insuffisamment financée… une fois de plus, les personnels sont enjoint·es de se débrouiller par eux/elles-mêmes et d'appliquer une circulaire du jour au lendemain sans discussion possible. Dans ce contexte, l'insignifiance des réponses ministérielles à nos demandes répétées depuis un an s'avère encore plus insupportable. Les remerciements, non dénués d'hypocrisie, cela suffit ! Ce sont des actes que nous voulons.

Une rentrée de septembre 2021 en présentiel pour tous et toutes les étudiant·es, entièrement sur site et pour la totalité des formations, doit se préparer dès maintenant. Les difficultés d'apprentissage des étudiant·es, la fatigue des personnels et les retards pris dans les activités de recherche, considérables dans certaines disciplines, ne peuvent être balayés d'un revers de la main. Les failles de notre système d'enseignement supérieur qui, année après année, accueille toujours plus d'étudiant·es avec toujours moins d'argent public, ne peuvent non plus être ignorées.

Le SNESUP-FSU revendique, en plus des postes nécessaires pour réduire le volume des heures complémentaires et vacations, la création, dès à présent et d'ici la rentrée 2021, de 2000 postes supplémentaires d'enseignant·es et d'enseignant·es-chercheur·es indispensables pour :

- permettre une baisse significative des effectifs dans les cours ainsi que les groupes de TP et de TD de l'ensemble des formations ;
- reconstruire la relation pédagogique avec les étudiant·es et les accompagner dans leur réussite ;
- réduire la précarité ;
- envisager dès à présent une réduction de 25 % de nos obligations statutaires de service, surdimensionnées, compte-tenu des difficultés rencontrées dans l'exercice de l'ensemble de nos missions ;
- stopper la fermeture des formations au nom de l'austérité budgétaire.

De plus, les moyens que nous réclamons depuis l'été dernier en vue de la réalisation des travaux d'aménagement des locaux et d'aération et de purification de l'air doivent être débloqués d'urgence. Le MESRI ne peut pas, une fois de plus, se réfugier derrière l'argument de l'autonomie des établissements pour esquiver ses responsabilités en terme de budget. Ces moyens sont indispensables pour un retour sur site de toutes et tous les étudiant·es.

Tous les personnels et les étudiant·es qui le souhaitent doivent pouvoir être vacciné·es en prévision de la rentrée. Des campagnes de tests gratuits doivent également être proposées aux personnels et étudiant·es de tous les établissements.

Le SNESUP-FSU appelle l'ensemble des collègues à voter et faire voter dans les CVFU des motions dénonçant l'imposition de la certification obligatoire en langue anglaise dans l'obtention d'un diplôme et à son transfert au secteur privé. Celle-ci, dénoncée par l'ensemble de la communauté, s'est effectuée de plus dans des conditions opaques et financièrement scandaleuses, au détriment d'une certification publique opportunément exclue du marché lancé par le MESRI.

Le SNESUP-FSU appelle également à participer activement à la journée du 1er mai. En cette période où les libertés syndicales sont menacées par le projet de loi sur le "respect des principes de la République" amendé par le Sénat, il est plus que jamais nécessaire de s'appuyer sur les symboles et l'histoire du mouvement ouvrier pour retrouver le chemin du progrès social et d'une démocratie renouvelée. ■

Nos dernières publications sont en ligne :

- le dernier mensuel : en cliquant ici
- le supplément au mensuel spécial congrès : en cliquant ici
- le dernier numéro de la VRS : en cliquant ici



Syndicat national de l'enseignement supérieur – 78, rue du Faubourg-Saint-Denis – 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 96 21 – Fax : 01 42 46 26 56 – Courriel : sg@snesup.fr – Site Web : www.snesup.fr